

Les descendants de Sulpice



# Silvain Darnault - Amélie Darnault

contrat de mariage en date du 5 septembre 1864  
Silvain (fils de Joseph et de Solange Jolly)  
Amélie (fille de François et de Marie Malassinet)

5 September 1864

Marriage  
Mr. Silvan Barnault  
to Mr. Emily Barnault



Louis-Léon ROBILLON ~~et son compagnon~~ A demandé une gracie.  
natrice à Léry (Yonne) son origine

On compare

1. Mr. Silvan Garnault Ottawa  
lement chez Mr. Garnault -

~~Stipulated payment as on now  
personally~~

2. On the 26th of June 1890, Mr. G. Darnault, son of  
professor G. Darnault, brought to me 9 more in  
specimens

Posto che riguarda il m° Francesco  
Baronetti, suo fratello & da lui  
stesso Repubblica, sono forse dicono  
insieme a lungo tempo, la prima

Stephens from all zones  
from personal

3: K. P. Joseph, Damavand, Iran  
Denomin. gulifolia as Dominic

Described ~~and~~ fresh

4. Dr. Travers. Patented 3<sup>rd</sup> March 1881 affin. ex. cyprius de et sativa long. sub. in. Dr. James Debum Calif. of California.

Statement, and further  
a cause for a group of the  
document a message to me and  
Baroness Burgh and Mr. Sibar  
Documents of the date given in  
the constitution of April 1861

En son d'autre part

Lesquels composants ont fait le  
tiret que je suis, les corrections.

ceremony on marriage ~~propre~~ entre a  
lesdits Soe ~~Amis~~ ~~Amis~~ D'Ornault & la dite  
dite Amie D'Ornault devant le celebrat<sup>o</sup>  
aire incognito lieu devant l'apres de  
l'etape de la Commune et ~~France~~

Article 1<sup>o</sup>

~~Il y aura entre le futur époux~~  
~~et la partie de force sur lui de la célébration~~  
~~de son mariage commandité de l'insomme~~  
~~de immunité impérial et dispositions~~  
~~de la Code Napoléon, sans exception~~  
~~en apprécier.~~

Art. 2

~~Il aura des fiefs pour supports~~  
~~des terres de charge insomme, antérieures~~  
~~à la célébration du mariage en que l'heureux~~  
~~desdits Chez vendus ou dans ce tout faire à~~  
~~que le Roi conçusse s'il en est~~  
~~agréable de cette nature pour la dite commandite~~  
~~elle en son garantie de l'assurance pour faire des~~  
~~fiefs pour que le honneur ait été libéré~~  
~~peut que le partie époux des biens ne se~~  
~~peut pas faire commandite impérial~~  
~~les avenants tenus à la charge.~~

Art. 3

~~Demandé, envers de la dite Commune~~  
~~de soi-même pour un futur époux~~  
~~mon seullement que l'apport au mariage de~~  
~~dot et apres-constat moins envers tous les~~  
~~biens qu'il sera établi pendant le dit mariage~~  
~~tout en meubles qu'il pourra pour faire~~  
~~dommages legs et autres,~~

Art. 4

~~Si l'apport au mariage futur époux~~  
~~comme suit :~~

1: les effets de lait à son usage  
personnel sans estimation.

2: Une cassette contenant de l'or  
D'or deux Drags six mille huit  
cent mille, l'apart de valeur de quatre mille  
de francs. 82

3: Et l'ame de Dix mille deux

A Repaire 88

ont quatre fils qui sont formés  
très certainement appartenant à  
l'épouse dont

1ere Des gains d'économies

2me Des biens mobiliers  
d'immobiliers qu'il a reçus de  
la femme de Solange Jolly saum  
dont il était tenu pour suffisant  
lesquels n'ont point été liquides mais  
résultent d'un placement depuis peu  
Planchat et non au temps des  
Cinq fils de Solange jurent nul biens  
aussi quatorze francs en justice contre  
soixante immobiliers dont le même  
français consistait dans la transmission  
familiale entre eux son père à en faire et  
l'un d'eux locataire à sa descendante  
fille au mariage comme de l'autre

3me Et de ses biens mobiliers  
d'immobiliers dans les franchises de M<sup>me</sup>  
Antoine Jolly et de M<sup>me</sup> Potin, son  
épouse, profession maternelle tenue  
depuis à Paris le premier octobre  
Septembre mil huit cent cinquante neuf  
et la femme en date mil huit cent  
dix quatre-vingt-sept ans  
il était tenu pour partie des qual-  
ités résultant tout d'un fait fait  
antérieur au mariage de M<sup>me</sup> Martin et non  
à Paris affranchi de tout, nul biens  
aussi longuement long que de servir  
entre l'alimentation des deux en pensant  
à l'objet et dont le père n'a pas  
dans quatorze mois la date de la  
rencontre d'une grande partie  
depuis moins à vingt deux mois  
abandonné au profit de Dalmat et  
Jolly que les deux jolly Potin leur  
peut faire faire et dont le père n'a pas  
est propriétaire pour au moins

Des biens composant  
son appens de la partie épouse d'elles  
être appartenir.

1029813

Total de l'appart au mariage  
à Reporter - 1028093

Report

10390 33

See further opposite other with this  
lebendest other and quatre voix from the  
other a Chorus Chorus :

• 2. Une maison située au Stofli de  
la commune de Montierchaume, Capitale de  
Châtillon, construite en une bâche  
et fermée à pour deux petits toit. Gravier  
peut-être couvert à poils, car devant, j'avois  
terre entre les Capitales, contenant environ deux  
ou le tout, l'avoit entièrement à titre de bâche  
ou bâche à un f. l'avoit à joints en couche  
de 1 pied au pied. Gravillons au centre et aux  
bords des bâches.

Give you to the mission & it will present  
to you your son's name.

Appartenant à la ville maison à  
M. & Mme Darnaud comme le sujet  
exige présentant leur communauté, avec autres  
séminaires de la famille Chassay devant être  
posé devant Mme Poirier, faire à la date mon-  
tée à environ vingt ans, auquel il a pris  
telle depuis.

## Condition of

1. To further improve Domestic entries

en propriété à partir de ce jour de  
la date mentionnée dans l'acte de vente, levant  
tous les droits et franchises.

2. Elle déclare à son égard et  
à celui de son épouse, présente à ce moment  
et appartenant à son épouse soit aux opérations  
qui concernent le pain, soit de la distillerie, qui  
provoquaient toute fois la controverse sus-mentionnée.

3. Elle approuve les réserves posées  
à l'égard de l'apprécier dont elle peut être grevée  
lorsqu'on déposera à ce jour de celle-ci, soit  
lorsqu'il sera établi.

4. Elle en acceptera les implications  
de son établissement en conséquence.

5. Pour la prescription du droit d'usufruit  
le contractant établit la somme de l'usufruit  
soumis par Mr. L. M. de D. auquel il  
équivaut à la somme de quarante francs.

#### Art. 7

Le survivant des futurs époux  
prend à titre d'usufruit à leur part  
l'usufruit de l'apprécier dont le communant  
sans préjudice du pain, les trente-cinq  
haches, bagues 3/4 d'or et un pugnifel  
mais il n'aura pas plus de 10 francs  
de l'apprécier de même opération que l'autre  
apprécier à son établissement, lesquels  
équivaudront aux offres de l'autre.

#### Art. 8 & 9

En cas de dissolution de la  
communauté, le futur époux ou ses représentants  
reprendront de ce moment non seulement  
les apprécier mis en évidence  
comme ci-dessus mais aussi tous les biens que l'autre  
laisseront pendant leur mariage tout en  
membré ou immobiliers par opérations d'assassin  
lais et représentants de la partie pour  
le futur époux ou les représentants de  
l'autre époux, à l'appréhension de la mort  
comme partie future de celle auquel  
l'autre époux se devait obligé au 7  
abord de l'indemnité de la mort de l'autre  
auquel, en être garantie l'indemnité  
protection époux de toutes leurs personnes

Celles sont les stipulations qui

frisons contract avec un prénom.  
Du côté du père j'avois  
M. Joseph Dartaut cultivateur  
3 ares, bâti Meugat rive droite -  
domestique usagère de Dartaut  
petite boyard comme on l'appelle  
Du côté de ma mère

9. m. year 1818 et proprietare Cultivatores  
Reservant au Domaine de la Duranderie  
Commune de Berroy actuellement et ledit  
Commune de Saint-Philibert au, nupti huius  
et Celle de Berroy  
— Onde Du Fief

Loyola

Paint & Framed. Second.

Etude sur les modifications  
d'anatomie humaine  
quand le corps s'assèche

Grand séisme à conformité à la  
loi sur l'Occupation et au des matières  
transférées à l'opiniâtre superficie des  
Céteau triste et quatre vingt dix et trois second  
que le seul jadis en l'île n'importe de la  
la délibérément pour la dernière  
établi par tribunaux à l'affaire de l'attribution  
avant la publication de l'opinion

~~En deux lignes. Article par extrait et l'affiche est attachée  
sous un Blane avec une déclaration de sa franchise  
à Bruxelles. Recette faite toutes les parties sont signées  
mais une à une au bas de la section de l'exception libérale  
dans laquelle l'absence maladive de madame Barrault~~

Darnell Kelly

Darnault *Amélie Darnault*  
Darnault

Joseph Person  
Dyer

1900